



CAMPAGNE DE VACCINATION HPV 2024-2025

- 10 OCTOBRE 2024

publié le 25/09/2024

ÉLÈVES DE 5ÈMES

Descriptif :

A l'attention des parents d'élèves de 5ème
Vaccination HPV au collège – Autorisations parentales à compléter

Cette année encore, la vaccination contre les HPV pourra être réalisée au sein du collège. Elle s'adresse aux filles et les garçons âgés de 11 à 14 ans scolarisés en classe de 5ème. La vaccination contre les HPV est efficace et sûre, elle prévient jusqu'à 90 % des infections à HPV.

Une équipe de professionnels de santé rattachée à un centre de vaccination se déplacera dans le collège une première fois entre les mois d'octobre et de novembre 2024, et une deuxième fois au printemps de 2025 afin de réaliser les 2 doses nécessaires à une vaccination complète. Pour les élèves ayant déjà reçu 1 dose, il sera possible de recevoir leur 2ème dose à cette occasion.

Cette année, et si vous le souhaitez, votre enfant pourra aussi être vacciné contre la Rougeole, les Oreillons et la Rubéole (ROR) ainsi que contre quatre méningocoques responsables de méningites.

Afin d'autoriser ou non la vaccination de votre enfant au collège, nous vous remercions de compléter les formulaires en cliquant sur le lien suivant : <https://naq.campagnehpv.fr/>

Attention ! Les 2 représentant légaux doivent compléter chacun un formulaire d'autorisation. Bien évidemment, il est possible de mentionner qu'il n'y a qu'un seul représentant légal ou que l'autre parent est dans l'impossibilité de le compléter. Vous avez jusqu'au 28 septembre pour effectuer ces démarches.

Si vous avez besoin de plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur le site VACCINATION HPV. Vous avez même la possibilité de poser vos questions à nos équipes médicales, via un formulaire sécurisé, avec une réponse rapide assurée. N'hésitez pas aussi à prendre l'avis de votre médecin.

